



Bulletin municipal

L'écho de Béthanie

VOL. 01 • N° 01 - HIVER 2014-2015

1321, chemin de Béthanie, Béthanie (Québec) J0H 1E1 • Téléphone : 450 548-2826

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,



C'est avec un plaisir renouvelé que je m'adresse à vous par l'entremise de notre bulletin municipal. Comme vous l'avez sûrement constaté tout au cours de la dernière année, beaucoup de choses ont changé au niveau de l'administration municipale. Le dernier venu est cette nouvelle présentation du bulletin municipal, l'Écho s'est rajeuni, avec un format conventionnel, nous serons en mesure de mieux vous informer sur les actions de votre conseil municipal ainsi que sur les activités qui ont cours chez nous et dans notre région.

Au moment d'écrire ces lignes, vos élus sont à préparer le budget pour l'année 2015 avec tous les défis que cela comporte. Le gouvernement provincial a fait des coupes de 300 millions \$ dans les transferts aux municipalités, ce qui représente environ 1,2% de nos budgets respectifs, de plus, plusieurs produits et

services ont subi des augmentations. Malgré toutes ces contraintes, votre conseil municipal se fait un devoir d'analyser la pertinence de chacune des dépenses pour en arriver à un budget équilibré qui respecte la volonté de payer des contribuables Béthaniens. La présentation du nouveau budget se fera le 15 décembre prochain.

Voilà déjà un an que vous nous avez fait confiance pour diriger les destinées de la municipalité, je suis très fier de l'équipe qui m'entoure et qui a fait en sorte que nous avons pu poser les gestes nécessaires pour donner un nouvel élan à notre municipalité. Bien sûr, rien de cela n'aurait été possible sans votre soutien, c'est pourquoi, par l'entremise de la consultation publique, nous voulons connaître votre opinion sur les affaires municipales ainsi que sur votre vision de l'avenir de votre municipalité.

Comme le temps des fêtes arrive à grands pas, j'en profite pour vous souhaiter, en mon nom personnel et en celui des membres du conseil et de l'administration, une très belle période de réjouissances avec vos proches et vos amis, que l'année 2015 vous apporte joie et bonheur.

Boniface Dalle-Vedove, maire



LA GUIGNOLÉE 2014 À BÉTHANIE

**en collaboration avec les Chevaliers
de Colomb de Roxton.**

Des membres du conseil municipal
ainsi que des bénévoles,
se présenteront à votre porte le

**SAMEDI LE 6 DÉCEMBRE
ENTRE 9 H ET MIDI**

afin de récolter vos dons en produits
non périssables et ou en argent, pour la
réalisation de paniers de Noël pour les
personnes qui en feront la demande.

Des paniers de Noël seront à votre
disposition, veuillez faire votre demande
auprès d'une des personnes suivantes :

Sylvain Blanchard, Grand Chevalier:
450 539-4103

Municipalité de Béthanie:
450 548-2826

***MERCI POUR VOTRE
GÉNÉROSITÉ***

Les bénévoles de Béthanie



*Le conseil, la direction et le personnel de la Municipalité
vous souhaitent un Joyeux Noël
ainsi qu'une Bonne et
Heureuse Année.*

TABLE DES MATIÈRES

Avis public	2
Horaire du bureau municipal	2
Bottin des organismes	2
Rapport financier	3-4
Bilan du conseil	4
Nouvelles du conseil	5-8
Régie intermunicipale	8
Consultation publique	9
Communiqué	9
Loisirs	10
Opération Nez Rouge.....	10
Un air de famille	11
La Grosse Lanterne	11
Cuisines collectives.....	11
Comité de la Rivière Noire	12
Commanditaires	13-18
Sécurité publique	19

Votre Conseil municipal



Boniface Dalle-Vedove
Maire
450 522-7600



Micheline Racine
Conseillère n°1
450 548-2652



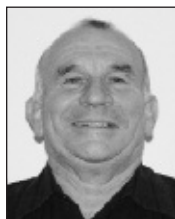
Michel Demers
Conseiller n°2
450 532-2402



Ghislain Privé
Conseiller n°3
450 539-4611



Robert Blanchard
Conseiller n°4
450 548-2123



Yvon Blanchard
Conseiller n°5
450 548-2268



Bernard Demers
Conseiller n°6
450 548-2873

Direction générale:

M. Jacques Mireault

Adjointe administrative:

Mme Louise Gohier

Préposée à l'entretien ménager:

Mme Denise Lapointe

Inspecteur en bâtiments:

M. Benoit Provost

Préposé gestion des bâtiments:

M. Paul Lussier

M. Yvon Thomas

Inspection voirie:

Stéphane Bombardier Inc

Coordonnées:

1321, Chemin Béthanie,

Béthanie (Québec) J0H 1E1

Téléphone : 450 548-2826

Télécopieur : 450 548-5693

Courriel: bethanie@cooptel.qc.ca

Site Internet: www.municipalite.bethanie.qc.ca

Conception et impression du journal:

Les Publications Municipales – 1 877 553-1955

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2015

Veuillez prendre note que les séances ordinaires se tiendront le **deuxième mardi** du mois sauf avis contraire (**), toujours à **19h30** à la salle du conseil.

- Mardi le 6 janvier 2015 **
- Mardi le 10 février
- Mardi le 10 mars
- Mardi le 14 avril
- Mardi le 12 mai
- Mardi le 9 juin
- Mardi le 14 juillet
- Mardi le 11 août
- Mardi le 8 septembre
- Mardi le 13 octobre
- Mardi le 10 novembre
- Mardi le 8 décembre

Les membres du conseil se feront un plaisir de vous accueillir dès 19h15.

ADOPTION DU BUDGET 2015

Avis est, par la présente, donné par le soussigné M. Jacques Mireault, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Béthanie, qu'une séance extraordinaire du conseil est convoquée exclusivement pour l'étude du budget qui se tiendra à la salle du Conseil située au 1321, chemin Béthanie à Béthanie, Québec, le 15 décembre 2014 à 19h00.

Les membres de ce conseil :

- Prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires préparées pour la prochaine année financière et adopteront le budget pour l'année 2015;
- Adopteront le plan triennal d'immobilisations.

Jacques Mireault,
Directeur général et secrétaire-trésorier

BUREAU MUNICIPAL

NOUVEL HORAIRE DU BUREAU

Lundi : De 9h à 12h & 13h à 17h
Mardi : **Bureau fermé au public ****
Mercredi : De 9h à 12h & 13h à 17h
Jeudi : De 9h à 12h & 13h à 16h
Vendredi : Fermé

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

**Veuillez prendre note qu'à partir du mois de janvier 2015, le bureau

municipal sera fermé au public à tous les mardis. Toutefois, pour toutes urgences vous pourrez contacter l'administration par téléphone au 450 548-2826

Pour la période des fêtes, le bureau municipal **sera fermé** les journées suivantes : du vendredi 19 décembre au lundi 5 janvier 2015 inclusivement

MERCI POUR VOTRE USUELLE COLLABORATION

BOTTIN DES ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ

Comité des loisirs de Béthanie

Robert Fausse	Président	450 539-0097
Simon Côté	Vice-président	450 548-2289
France Dion	Trésorière	450 539-0097
Édith Paré	Secrétaire	450 548-2532
Nicolas Pagé	Membre	450 548-5742
Mélanie Racicot	Membre	450 548-5545
Micheline Racine	délégue du conseil municipal	

Cuisine collective

Mme Monique Lassonde	Responsable du groupe	819 858-2830
----------------------	-----------------------	--------------

Pour soumettre vos articles dans le Journal:

«L'Écho» est publié à tous les 3 mois et est distribué vers le début du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 du mois précédant la parution. Il suffit de faire parvenir vos fichiers Word et photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: bethanie@cooptel.qc.ca

POUR PLUS D'INFORMATION: 450 548-2826



RAPPORT DU MAIRE

Chers citoyens, chères citoyennes,

À titre de maire de la Municipalité de Béthanie, conformément à l'article 955 du *Code municipal*, je me fais un devoir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la municipalité.

Le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 démontre des revenus consolidés de 704 797 \$ et des charges consolidées de 690 492 \$, dégageant un excédent de 14 305 \$. À cette date les actifs de la municipalité s'élevaient à 1 000 525 \$, les passifs à 103 342 \$ et l'excédent accumulé à 897 183 \$. De cet excédent, 196 603 \$ représente l'excédent de fonctionnement non affecté. L'auditeur indépendant a émis un rapport sans réserve sur les états financiers.

Le programme triennal d'immobilisations adopté en décembre dernier a subi les contrecoups des événements qui ont perturbé le fonctionnement de la municipalité. Ainsi, l'asphaltage du 3^{ième} rang a été reporté à 2015, de même que les travaux de mise à niveau du centre communautaire. Les autres éléments devraient être reconduits lors de l'adoption du prochain programme triennal d'immobilisations.

Voici les données préliminaires de l'exercice 2014 soit du 1^{er} janvier au 31 octobre 2014, la comparaison avec le budget adopté et une prévision au 31 décembre 2014 :

REVENUS	<i>Réel au 31 octobre 2014</i>	<i>Budget 2014</i>	<i>Prévu au 31 décembre 2014</i>
Taxes	401 159,36	400 451,00	402 000,00
Services rendus	6 800,14	20 285,00	10 000,00
Imposition de droits	5 960,71	4 125,00	6 361,00
Amendes et pénalités	-	2 150,00	800,00
Intérêts	2 891,47	4 000,00	3 000,00
Autres revenus	4 755,32	14 000,00	22 000,00
Transferts	65 292,45	63 626,00	78 092,45
	486 859,45	508 637,00	522 253,45

CHARGES			
Administration générale	182 254,30	221 913,00	197 254,30
Sécurité publique	63 215,25	100 818,00	63 500,00
Transport	92 346,41	128 169,00	119 846,41
Hygiène du milieu	33 603,21	40 070,00	41 103,21
Aménagement, urbanisme et développement	16 154,70	15 888,00	16 154,70
Loisirs et culture	9 423,52	12 209,00	9 573,52
Frais de financement	31,35	25,00	31,35
	397 028,74	519 092,00	447 463,49
Surplus (déficit)	89 830,71	(10 455,00)	74 789,96

Orientation budgétaire 2015

Dans le cadre de la préparation du budget 2015, le conseil entend maintenir son objectif de saine gestion et d'offrir des

services de qualité aux citoyens tout en respectant leur capacité de payer. La consultation publique mise en œuvre cet automne alimentera la réflexion budgétaire tout en permettant la mise en place d'outils de communication favorisant la transparence et la libre circulation de l'information.

La présentation du budget aura lieu lors d'une séance spéciale le ou vers le 15 décembre 2014, surveillez les avis publics.

Contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$:

Goulet Construction Inc.	
(réparations suite au dégât d'eau)	78 923,99 \$
Ministre des finances (Sureté du Québec)	38 859,00 \$
MRC d'Acton (quotes - parts)	41 258,00 \$
Stéphane Bombardier Inc.	
(déneigement des rues)	48 270,00 \$

Contrats comportant une dépense de plus de 2000 \$ lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$:

Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains	
(Quotes-parts collecte des matières résiduelles, vidange de fosses)	30 877,54 \$
Stéphane Bombardier inc. (travaux routiers)	18 048,36 \$

En vertu de l'article 11 de la *Loi sur le Traitement des Élus municipaux*, voici la rémunération et les allocations de dépenses reçues par le maire et les conseillers pour l'année 2014 :

Poste	Rémunération	Allocation	Total
Reçu de la municipalité			
<u>Annuellement :</u>			
Maire	7 545,49	3 772,75	11 318,24
Conseiller	1 520,90	760,45	2 281,35
Maire suppléant	484,94	242,47	727,41

Rémunération additionnelle pour la participation à certains comités :

Élus	28,53	14,27	42,80
------	-------	-------	-------

Reçu de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Un conseiller de la municipalité siège au conseil d'administration et reçoit, pour chaque présence:

	62,78	31,39	94,17
--	-------	-------	-------

Reçu de la MRC d'Acton:

Le maire siège au conseil de la MRC et reçoit pour chaque séance à laquelle il assiste:

	110,20	55,10	165,30
--	--------	-------	--------

Le maire siège à titre de membre d'un comité et reçoit, pour chaque présence:

	55,10	27,50	82,60
--	-------	-------	-------

(suite à la page suivante)



Remerciements

Comme vous avez pu le constater, l'année 2014 a été marquée par de grand changement au sein de l'administration municipale.

J'en profite pour souligner à nouveau l'arrivée de M. Jacques Mireault au poste de directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Louise Gohier, adjointe administrative, MM. Paul Lussier et Yvon Thomas au poste de préposé à la gestion des bâtiments et équipements. À ces nouveaux employés s'ajoute Mme Denise Lapointe qui poursuit son excellent travail à titre de préposée à l'entretien ménager. Je les remercie toutes et tous pour leur dévouement et leur précieuse collaboration.

Je tiens aussi à souligner le travail exceptionnel de mes collègues du conseil municipal, bien que nous ayons eu à affronter plusieurs défis au cours de cette année, vos élus ont mis le temps et l'énergie nécessaire afin de poursuivre les activités municipales tout en bonifiant l'offre de service tant au niveau de la qualité que de la quantité.

Activités de loisirs

Au niveau du comité des loisirs, là aussi il y a eu des changements. Une nouvelle direction jumelée à des bénévoles d'expérience a permis l'organisation de plusieurs activités qui ont été appréciées autant par les citoyens de Béthanie que par leurs parents et amis. Nous saluons l'implication importante des bénévoles de la municipalité. Ces bénévoles représentent l'essence même du sentiment d'appartenance nécessaire au maintien et au développement de notre communauté.

Pour combler l'offre en loisirs disponibles dans la municipalité, nous avons des ententes avec la Ville d'Acton Vale et la Ville de Granby.

Respectueusement,

Boniface Dalle-Vedove
Maire
Municipalité de Béthanie



BILAN DU CONSEIL

BILAN DES RÉALISATIONS DU CONSEIL

Une année s'est écoulée depuis l'arrivée en poste du nouveau conseil municipal à Béthanie et l'heure du bilan a sonnée. C'est donc avec fierté que nous vous dressons le bilan des réalisations pour l'année 2014.

Entretien des chemins :

- Élaboration d'un nouveau contrat de déneigement du centre communautaire.
- Révision du poste d'inspecteur des chemins, octroi d'un contrat d'un an pour les services contractuels de voirie.
- Émission de nouveaux devis pour le fauchage et le débroussaillage.
- Remplacement de ponceaux sur les chemins Derome et Mouton.
- Réparation du tablier du pont du chemin Boscobel.
- Réfection partielle d'un fossé sur chemin Derome.
- Travaux d'abaissement de l'accotement sur le rang Ste-Geneviève.
- Asphaltage partiel du rang Ste-Geneviève avec élargissement à l'intersection.
- Adoption d'un règlement pour l'asphaltage du 3e rang, ces travaux entièrement subventionnés seront réalisés au printemps 2015.

Communications :

- Mise en place d'une nouvelle approche citoyenne (accueil, séances du conseil, bulletin municipal.)
- Lancement de la consultation publique.

Sécurité routière :

- Mise à niveau des pancartes de signalisation.
- Nouvelle signalisation temporaire sur le 3e rang.
- Lignage des chemins asphaltés municipaux, chemin Monty et rang Ste-Geneviève.
- Achat de plaquettes pour les adresses civiques, installation au printemps 2015

Administration municipale

- Réorganisation du travail administratif, embauche de Mme Louise Gohier au poste d'adjointe administrative à temps partiel.
- Embauche de messieurs Paul Lussier et Yvon Thomas au poste de préposé à la gestion des bâtiments et équipements, travail à temps partagé.
- Embauche de monsieur Jacques Mireault, au poste de directeur général et secrétaire-trésorier, travail à temps partiel.
- Suivi des travaux suivant le dégât d'eau au centre communautaire

Finances

- Présentation d'un premier budget en tenant compte des engagements électoraux,
 - › baisse moyenne du compte de taxes de 2 %.
 - › Réduction du salaire du maire de 10%.

Loisirs

- Nouveau partenariat avec le Comité des loisirs de Béthanie pour la tenue d'activités de loisirs.

- Première édition des festivités de Béthanie.
- Autorisation pour le spectacle la Grosse Lanterne aux Ateliers du loisir de Béthanie.

Environnement

- Adoption d'un nouveau règlement de zonage pour le chemin Mouton en collaboration avec les résidents du secteur.

À votre service,

Le conseil municipal et le personnel administratif de Béthanie.

MOT DE LA CONSEILLÈRE

Bien plus que des loisirs,

Le succès du comité des loisirs de Béthanie réside dans la création d'activités qui rejoignent les goûts de nos citoyens.

Quel plaisir de revoir nos anciens et de prendre de leurs nouvelles, d'entendre les rires, avoir du plaisir, croiser nos voisins, nos amis et leurs enfants qui ont tellement grandi. C'est la chance pour un nouvel arrivant de s'intégrer dans la communauté.

Conservons l'esprit d'unité, de solidarité les uns envers les autres, gardons le fait que nos gens se saluent encore, se reconnaissent et soient fiers de dire «je suis de Béthanie».

Micheline Racine
Conseillère municipale
Déléguée au Comité de loisirs de Béthanie



FAITS SAILLANTS DES SÉANCES DU CONSEIL DU MOIS D'AOÛT AU MOIS DE NOVEMBRE INCLUSIVEMENT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le lundi 11 août 2014 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h30.

10.1. RÉOLUTION INSTALLATION DES PANNEAUX NOUVELLE VITESSE SUR LE 3E RANG

157-08-2014 MODIFICATION DE LA LIMITE DE VITESSE SUR LE 3IÈME RANG

ATTENDU QUE le 3ième rang à Béthanie fait l'objet de travaux de réfection ;

ATTENDU QUE le 3ième rang n'est pas pavé et qu'il y a lieu de réduire la limite de vitesse autorisée ;

Il est proposé par :
Monsieur Michel Demers

Appuyé par : Monsieur Robert Blanchard et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie ordonne que la vitesse soit limitée à 70 km/h sur le 3ième rang ;

QUE la signalisation pertinente soit installée dans les plus brefs délais ;

QU'une copie des présentes soit transmise au ministère des Transport et à la Sureté du Québec.

10.2. SOIRÉE DE CONSULTATION POUR LES RÉSIDENTS DU CHEMIN MOUTON

Monsieur le maire, Boniface Dalle-Vedove, présente un compte rendu de la soirée de consultation à laquelle ont participé la majorité des résidents du chemin Mouton.

13.1 EMBAUCHE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

158-08-2014 EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE TRÉSORIER

ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité madame Heidi Bédard n'est plus à l'emploi de la municipalité ;

ATTENDU QUE le comité des finances et ressources humaines de la municipalité a rencontré monsieur Jacques Mireault, lequel est qualifié et disponible pour occuper le poste permanent à temps partiel ;

Il est proposé par :
Madame Micheline Racine
Appuyé par : Monsieur Michel Demers et résolu à l'unanimité :

QUE monsieur Jacques Mireault soit nommé directeur général et secrétaire trésorier de la municipalité de Béthanie à compter du 11 août 2014

13.2 ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE WARDEN

161-08-2014 ENTENTE INTER-MUNICIPALE ENTRE BÉTHANIE ET LA MUNICIPALITÉ DE WARDEN

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Béthanie et la municipalité de Warden ont embauché monsieur Jacques Mireault comme directeur général et secrétaire-trésorier ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la municipalité de conclure une entente intermunicipale avec la municipalité de Warden afin de déterminer les modalités du partage de l'horaire et de la responsabilité financière liée au poste de directeur général ;

ATTENDU QUE le maire de Béthanie et le maire de Warden ont préparé un projet d'entente intermunicipale, lequel est joint aux présentes pour en faire partie intégrante comme si récité tout au long ;

Il est proposé par :
Monsieur Ghislain Privé

Appuyé par : Madame Micheline Racine et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie accepte le projet d'entente intermunicipale entre la municipalité de Warden et la municipalité de Béthanie ;

QUE le conseil de la municipalité autorise le maire, monsieur Boniface Dalle-Vedove à signer pour et au nom de la municipalité cette entente.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le lundi 8 septembre 2014 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h30

MINISTÈRE DES TRANSPORTS - P.A.A.R.R.M.

167-09-2014 SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

ATTENDU QUE le Ministère des Transports accorde une subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal;

Sur la proposition de :
Monsieur Michel Demers
Appuyé par : Monsieur Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie confirme que les travaux indiqués à la résolution 099-06-2014 seront effectués;

QUE Monsieur Jacques Mireault, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité soit et est par les présentes

autorisé à signer les documents relatifs au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

11.4. CUISINES COLLECTIVES

Madame Micheline Racine présente le projet du Centre de bénévolat pour des cours de cuisine. Un groupe de 5 ou 6 personnes pourrait être formé à Béthanie et utiliser la cuisine du centre communautaire. La date prévue pour le début de l'activité est le début novembre.

11.5. CONSULTATION PUBLIQUE - PROCHAINES ÉTAPES

Monsieur le maire informe le conseil que la Commission de la vie communautaire et des services aux citoyens rencontrera Monsieur Litalien, un résident de Béthanie qui est un expert en communications.

13.4 SUIVI DE L'OCTROI DU CONTRAT AUX PUBLICATIONS MUNICIPALES POUR L'IMPRESSION DU BULLETIN MUNICIPAL

Monsieur le maire indique que les couvertures en stock sont presque épuisées et que, suite aux dernières élections, la publicité du député provincial est périmée.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le lundi 6 octobre 2014 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h30.

1.1. RAPPORT DU SERVICE D'INSPECTION EN BATIMENTS (SEPTEMBRE 2014)

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport de l'inspecteur municipal, lequel fait état de 8 avis d'infraction émis relativement aux installations septiques et de l'émission de quatre permis pour des travaux d'une valeur totale de 23 000 \$.

ADOPTION DEUXIÈME PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 215-13 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 123-02 DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie a suspendu les procédures d'adoption du règlement 215-14 afin de mener une consultation auprès des résidents de la zone 501;

ATTENDU QUE suite à la consultation tenue le 6 août, un consensus s'est dégagé quant aux modifications à apporter au règlement de zonage relativement à l'élevage d'animaux;

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie juge opportun de reprendre la procédure d'adoption du règlement 215-14 en apportant les



modifications nécessaires au texte du règlement de manière à refléter le consensus établi;

En conséquence

Il est proposé par :

Madame Micheline Racine

appuyé par : Monsieur Ghislain Privé

et résolu unanimement :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie adopte le deuxième projet du règlement numéro 215-14 modifiant le règlement de zonage numéro 123-02 de la municipalité de Béthanie.

1.2. ABSENCE DE MONSIEUR BERNARD DEMERS

182-10-2014 DEMANDE D'EXEMPTION D'ÉLECTIONS PARTIELLES

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie compte que 348 âmes ;

ATTENDU QUE l'état des finances de la municipalité commande un contrôle judiciaire des dépenses et ce à tous les égards ;

ATTENDU QUE la tenue d'une élection partielle entraînerait une dépense de plus de 7 000\$, sur un budget annuel de 520 000\$;

ATTENDU QUE M. Bernard Demers, conseiller au poste # 6 est à l'extérieur du pays pour des raisons de travail, pour la période du 1er août 2014 au 1er août 2015, travail qui peut s'apparenter à une mission humanitaire ;

ATTENDU QUE M. Bernard Demers consent à ne pas être rémunéré pendant son absence de 12 mois, du mois d'août 2014 au mois d'août 2015

ATTENDU QUE le ministre des Affaires municipales peut, en vertu de l'article 45 de la *Loi sur les élections et les référendums*, fixer un nombre de conseillers inférieur à six;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par :

Monsieur Robert Blanchard

Appuyé par : Madame Micheline Racine

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie demande au ministre des Affaires municipales de fixer à cinq le nombre de conseillers de la municipalité de Béthanie pour la période du 1er août 2014 au 1er août 2015;

QU'à compter du 1er août 2015, le nombre de conseillers de la municipalité de Béthanie soit rétabli à six et que Monsieur Bernard Demers soit réintégré dans ses

fonctions de conseiller au poste numéro 6 à compter de cette date.

1.1. MISE EN VALEUR DE LA RIVIÈRE NOIRE - SUIVI DE LA RENCONTRE

184-10-2014 DEMANDE À LA MRC D'ACTON POUR LA RÉACTIVATION DU DOSSIER DE LA MISE EN VALEUR DE LA RIVIÈRE NOIRE

ATTENDU QUE les démarches entreprises par la MRC d'Acton pour modifier son schéma d'aménagement afin de permettre des usages autres qu'agricoles le long de la rivière Noire ;

ATTENDU QUE la MRC d'Acton a essuyé un premier refus des autorités ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la municipalité de Béthanie que la MRC d'Acton reprenne le dossier du développement récréotouristique de la rivière Noire, vu les projets de développement de l'Atelier du loisir (hébergement pour camp de jour) et de la Fiducie de la Rivière Noire (vignoble et bistro) ;

ATTENDU QUE les inquiétudes du ministère des Affaires municipales ont été transmises à la MRC d'Acton et que cette dernière est en mesure d'y répondre ;

Sur la proposition de :

Monsieur Yvon Blanchard

Appuyé par : Monsieur Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie demande à la MRC d'Acton de reprendre et de mener à terme le dossier de développement de la rivière Noire de manière à permettre l'essor de projets porteurs et stimulants pour l'économie locale

1.1. SIGNALISATION 9-1-1

185-10-2014 OCTROI DU CONTRAT POUR LA SIGNALISATION D'URGENCE

ATTENDU QUE la municipalité a formulé des demandes de soumissions auprès de trois entreprises pour la fourniture et l'installation de bornes d'identification des numéros civiques de la municipalité de Béthanie (bornes 9-1-1) ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues se présentent comme suit :

Entreprise		Coût unitaire	Total
Atelier Usitec	poteau	34,50 \$	39,50 \$
	installation	5,00 \$	
Signalisation Kalitec	poteau	28,90 \$	76,40 \$
	plaque installation	35,50 \$	
	installation	12,00 \$	

Signal services	poteau	12,00 \$	35,50 \$
	plaque	11,00 \$	
	installation	12,50 \$	

Sur une proposition de :

Monsieur Ghislain Privé

Appuyé par : Monsieur Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie octroie le contrat pour la production des bornes d'identification des numéros civiques de la municipalité de Béthanie (bornes 9-1-1) à Signal services pour un coût unitaire de 12\$ pour le poteau et de 11\$ pour la plaque et la quincaillerie pour l'installation

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie mandate le personnel d'entretien des bâtiments pour l'installation de bornes ;

QUE les sommes soient prélevées à même les crédits supplémentaires obtenus grâce à la subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal.

1.1. DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE POUR LA SAISON DE QUAD 2014-2015

189-10-2014 DROIT DE PASSAGE POUR LA SAISON DE QUAD 2014-2015

ATTENDU QUE le Club 3 & 4 roues du comté de Johnson a formulé une demande de droit de passage pour circuler sur le chemin de Béthanie sur environ 600 mètres en direction nord à partir du chemin Boscobel;

Sur une proposition de :

Monsieur Yvon Blanchard

Appuyé par : Monsieur Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accorde le droit de passage au Club 3& 4 roues du comté de Johnson pour circuler sur le chemin de Béthanie sur environ 600 mètres en direction nord à partir du chemin Boscobel ;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité tout document ou entente pour mettre en œuvre les présentes.

1.1. CIB : OFFRE D'INSTALLATION DU MODULE DE TÉLÉTRANSMISSION – OPTION ACP

191-10-2014 ACQUISITION DU MODULE DE TÉLÉTRANSMISSION – OPTION ACP

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie effectue actuellement le paiement des salaires des employés et élus par chèque;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie peut bénéficier des avantages du



paiement direct des salaires en faisant l'acquisition du module de télétransmission – option ACP de CIB;

ATTENDU QUE le paiement direct des salaires génère des économies substantielles de temps et évite les désagréments tels que chèques perdus;

Sur une proposition de :

Madame Micheline Racine

Appuyé par : Monsieur Robert Blanchard

Il est unanimement résolu :

QUE le Conseil de la municipalité Béthanie autorise l'acquisition, auprès de CIB, du module de télétransmission – option ACP au coût de 500 \$ plus taxes;

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le lundi 3 novembre 2014 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h30.

2. COMPTE RENDU DU MAIRE

2.1. RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

À titre de maire de la Municipalité de Béthanie, conformément à l'article 955 du *Code municipal*, je me fais un devoir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la municipalité.

N. B. : Vous retrouverez le texte intégral dans cette édition du bulletin municipal.

198-11-2014 ADOPTION DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Sur la proposition de :

Monsieur Robert Blanchard

Appuyé par : Monsieur Yvon Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité soit adopté tel que présenté.

QUE conformément à l'article 955 du *Code municipal* le texte du rapport soit publié dans la prochaine parution du bulletin municipal « L'Écho de Béthanie » et distribué à chaque adresse civique de la municipalité.

1.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT 215-14 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 123-02 AFIN DE PERMETTRE L'ÉLEVAGE D'ANIMAUX À DES FINS PERSONNELLES DANS LA ZONE 501

202-11-2014 ADOPTION DU RÈGLEMENT 215-14 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 123-02

ATTENDU QUE toutes les formalités préalables à l'adoption du règlement

215-14 ont été complétées telles que décrites dans le préambule du règlement;

Sur la proposition de :

Monsieur Michel Demers

Appuyé par : Monsieur Robert Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie adopte le règlement 215-14 et ordonne, décrète et statue ce qui suit :

203-11-2014 ADOPTION DU RÈGLEMENT 227-14 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES RELATIVES AU PAVAGE DU 3IÈME RANG ET UN EMPRUNT DE 286 561 \$

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil tenue le 3 février 2014;

Sur la proposition de :

Madame Micheline Racine

Appuyé par : Monsieur Robert Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie adopte le règlement 227-14 et ordonne, décrète et statue ce qui suit :

Attendu que la Municipalité de Béthanie désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième alinéa à l'article 1063 du *Code municipal du Québec*.

Attendu que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 3 février 2014.

Le conseil décrète ce qui suit :

Article 1

Le conseil est autorisé à effectuer, sur le 3e Rang, des travaux d'asphaltage selon les plans et devis préparés par Consumaj inc. Experts-Conseils. L'estimation du coût des travaux préparée par Consumaj inc. Experts-Conseils, datée du 27 mai 2014, fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

Article 2

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de deux cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-et-un dollars (286 561 \$), comprenant imprévus, frais de laboratoire, de surveillance de chantier, de financement et taxes aux fins du présent règlement, conformément à l'annexe B, laquelle fait partie intégrante du présent règlement.

Article 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de deux cent quatre-vingt-six mille cinq cent soixante-et-un dollars (286 561 \$) sur une période de 20 ans.

Article 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est de par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement soit plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 6

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

Article 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

1.1. SERVICE RÉGIONAL D'INSPECTION EN BÂTIMENT – POURSUITE DE L'ENTENTE

204-11-2014 RENOUELEMENT DE L'ENTENTE RELATIVE AU SERVICE RÉGIONAL D'INSPECTION EN BÂTIMENT

ATTENDU QUE la municipalité conclu une entente avec la MRC d'Acton pour un service d'inspection en bâtiment, l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement ;

ATTENDU QUE la MRC d'Acton a soumis un projet de budget pour l'exercice financier 2015 lequel indique une prévision de coût de 6 516.19 \$ pour la municipalité de Béthanie ;

Sur une proposition de :

Monsieur Yvon Blanchard

Appuyé par : Madame Micheline Racine



Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie avise la MRC d'Acton qu'il accepte le projet de budget pour l'exercice financier 2015 tel que présenté ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie avise la MRC d'Acton de son intérêt à la poursuite de l'entente pour l'exercice 2015 .

OCTROI DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE POUR 2015

ATTENDU QUE la municipalité a invité le même entrepreneur qu'en 2014 pour le déneigement du centre communautaire pour 2015, soit Monsieur Éric Jacques ;

ATTENDU QUE Monsieur Éric Jacques a soumis un prix de 1 380 \$, plus taxes, soit le même montant qu'en 2014 :

Sur une proposition de :

Madame Micheline Racine

Appuyé par : Monsieur Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie octroie le contrat de déneigement du centre communautaire pour l'année 2015 à Monsieur Éric Jacques pour un montant de 1 380 \$, plus taxes.

1.1. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE TAXATION 2015

209-11-2014 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE TAXATION 2015

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur Robert Blanchard, conseiller au poste numéro 4, qu'à une séance ultérieure,

il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture un règlement sur la taxation et la tarification des services municipaux pour l'exercice 2015.

1.1. DEMANDE DE COMMANDITE DU REPAS DE NOËL DE L'ÉCOLE ST-JEAN-BAPTISTE

211-11-2014 COMMANDITE DU REPAS DE NOËL DE L'ÉCOLE ST-JEAN-BAPTISTE

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de commandite pour le repas de Noël des enfants de l'école St-Jean-Baptiste ;

Sur une proposition de :

Monsieur Yvon Blanchard

Appuyé par : Monsieur Robert Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accueille favorablement la demande de commandite pour le repas de Noël des enfants de l'école St-Jean Baptiste ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte de contribuer un montant de cinquante dollars (50 \$) et en autorise le déboursé ;

QUE les sommes soient prélevées à même les crédits votés pour 2014 des activités de loisirs.

1.1. CONTRAT DE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE (TRAVAUX FINANCÉS PAR LE PAARRM)

212-11-2014 OCTROI DU CONTRAT POUR LE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE

ATTENDU QUE la municipalité a formulé des demandes de soumissions auprès de deux entreprises pour le marquage du rang Ste-Geneviève, le chemin Monty et l'inscription 50 km/h sur la chaussée du chemin Béthanie ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues se présentent comme suit :

Gestion Pro-Ligne	9 278.49 \$
Lignes Maska	2 867.48 \$

Sur une proposition de :

Monsieur Michel Demers

Appuyé par : Monsieur Robert Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie octroie le contrat pour le marquage du rang Ste-Geneviève, le chemin Monty et l'inscription 50 km/h sur la chaussée du chemin Béthanie à Ligne Maska pour un montant de 2 867.48 \$;

QUE les sommes soient prélevées à même les crédits supplémentaires obtenus grâce à la subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal.

1.1. RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Monsieur Michel Demers informe le conseil que la municipalité recevra un montant de 2 823 \$ de la RIAM au titre de compensation pour la collecte sélective.



LES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES À L'OCCASION DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Saint-Hyacinthe, le 3 novembre 2014 – Comme à chaque année, la période des fêtes nous revient à grands pas, avec ses festivités, ses réjouissances et ses congés. La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

souhaite rappeler à la population de ses municipalités membres que les collectes de résidus domestiques et de matières recyclables qui sont normalement prévues les jeudis 25 décembre 2014 et 1er janvier 2015, seront effectuées le jour ouvrable suivant, soit les vendredis 26 décembre 2014 et 2 janvier 2015.

Pour plus d'information sur les collectes 2015, la Régie invite toute la population à consulter les calendriers de collectes distribués en début décembre à l'intérieur du Publi-Sac ainsi que son site Internet au www.regiedesdechets.qc.ca.

Tous les membres du conseil d'administration ainsi que le personnel permanent

de la Régie tiennent à profiter de cette opportunité pour offrir à toute la population ses meilleurs vœux pour la période des fêtes ainsi que pour la nouvelle année qui s'amorce. Nous voulons remercier tous les citoyens des municipalités membres pour leur excellente collaboration à une saine gestion des matières résiduelles et les inviter à poursuivre leurs efforts pour contribuer à réduire d'avantage la quantité de matières résiduelles destinées à l'enfouissement. C'est tous ensemble que nous pourrions faire une différence.



**RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains**



LANCEMENT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE À BÉTHANIE

C'est dans le cadre de leur visite annuelle de courtoisie que les membres du conseil municipal de Béthanie lanceront officiellement la consultation publique annoncée lors de la campagne électorale de 2013. Cette première étape de la consultation consiste à compléter un questionnaire dans lequel les citoyens et citoyennes de Béthanie pourront exprimer leurs opinions sur leur municipalité et par le fait même orienter les actions du conseil municipal au cours des prochaines années.

Cette démarche comporte plusieurs volets, l'analyse des résultats du sondage se fera dès la réception des formulaires dont la date butoir est le 11 décembre 2014, par la suite il y aura une rétroaction sur les orientations privilégiées par les citoyens, des rencontres en focus group et un grand rassemblement au centre communautaire serviront à préciser les idées avancées.

La distribution du questionnaire se fera par les membres du conseil municipal de porte en porte à compter de la fin de

semaine du 15 novembre. Lors de ces rencontres les citoyens auront l'occasion d'échanger sur les divers sujets qui les intéressent.

Boniface Dalle-Vedove
Maire

Municipalité de Béthanie
450 522-7600

mairebethanie@cooptel.qc.ca



COMMUNIQUÉ

UN QUINZIÈME ANNIVERSAIRE POUR ÉCONOLOGIS !



**ÉCONO
LOGIS**

Pour une quinzième année consécutive nous pourrions bénéficier au Québec du programme d'efficacité énergétique qui vient en aide aux ménages à revenu modeste. Éconologis, qui arbore un nouveau logo à cette occasion, s'adresse aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires admissibles. Les Québécoises et les Québécois peuvent dès à présent se prévaloir de ce programme d'aide saisonnier du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN). Éconologis leur offre des conseils et l'installation d'accessoires écoénergétiques (calfeutrant, coupe-froid, économiseur d'eau et éventuellement pose de thermostats électroniques tout à fait gratuitement. Ceci permet à celles et à ceux qui en profitent de mieux faire face aux rigueurs de l'hiver québécois. Les inscriptions se font de septembre à mars mais le nombre de places est limité.

Le programme est offert dans plusieurs régions et à ce jour, des milliers de ménages se sont inscrits au Québec.

Nature-Action Québec est un organisme environnemental (OSBL) qui a le mandat de livrer le programme Éconologis dans toute la région de la Montérégie. Pour les ménages à faible revenu, ce programme essentiel apporte chaque année plus de confort, et ce, gratuitement !



Pour être admissible, les ménages doivent :

- 1) disposer d'un revenu familial modeste (voir tableau)
- 2) recevoir une facture de chauffage principal à leur nom (électricité, gaz naturel, propane, mazout)
- 3) ne pas avoir reçu ce service au cours des 5 dernières années à la même adresse ou depuis 3 ans s'il s'agit d'une adresse différente.

NOMBRE DE PERSONNE(S)	REVENU FAMILIAL MAXIMAL
1	23 861 \$
2	29 706 \$
3	36 520 \$
4	44 340 \$
5	50 290 \$
6	56 718 \$
7 et plus	63 147 \$

Éconologis comporte 2 volets :

Volet 1 - Il permet de recevoir la visite d'un conseiller qui donne de bons trucs pour utiliser efficacement l'énergie et qui procède à l'installation gratuite d'équipement lié à l'efficacité énergétique.

Volet 2 - À la suite de cette première visite et sous certaines conditions, les familles participantes peuvent recevoir la visite d'un électricien ou d'un technicien qualifié qui procède gratuitement au remplacement des vieux thermostats admissibles par des thermostats électroniques.

Pour en savoir plus, appelez au numéro sans frais 1 800 214-1214 poste 1 ou consultez les sites suivants : www.nature-action.qc.ca ou www.econologis.gouv.qc.ca

Nota : Le programme Éconologis vise l'amélioration du confort de la clientèle en offrant une visite gratuite qui inclut des conseils personnalisés et l'installation d'accessoires écoénergétiques. Bien que les accessoires installés contribuent à l'efficacité énergétique, ceci ne se traduit pas automatiquement en économie d'argent sur la facture d'énergie de la clientèle. Plusieurs facteurs peuvent influencer cette dernière : température extérieure, modifications des habitudes, hausses tarifaires, etc.

Laurent Folgoas

Chargé de projet
pour la Montérégie
Nature-Action Québec
53, Rabastalière Est
St-Bruno-de-Montarville, Qc
J3V 2A4
450 653-3199 ou sans frais
1 800 214-1214 poste 1
laurent.folgoas@nature-action.qc.ca





ACTIVITÉS DU COMITÉ DES LOISIRS

Bingo

Date : 6 décembre
Heure : 19h



Souper des fêtes

Date : 20 décembre
Heure : 17h
Coût : 20\$ p/pers
Enfants moins de 12 ans : 10\$

Assemblée générale du Comité

Date : 20 janvier 2015 à 19h
Bienvenue à tous

Souper Romantique

Date : 31 janvier 2015
Heure : 17h
Coût : 25\$ p/pers



Dîner spaghetti

Date : 29 mars 2015
Heure : 11h
Coût : 10\$ p/pers
Enfants moins de 12 ans : 5\$
Enfants moins de 5 ans : gratuit

Veuillez prendre note qu'il pourrait y avoir des changements à ce calendrier, toutefois nous vous invitons à continuer à lire les annonces dans le journal La Pensée pour la confirmation de la tenue des activités. Vous pouvez aussi contacter Mme France Dion au 532-0097 pour tous renseignements concernant le Comité des loisirs.

Au plaisir de vous y accueillir,

Robert Fausse

Président du Comité des loisirs de Béthanie

Atelier du loisir

L'Atelier du loisir aimerait remercier la communauté pour son soutien lors la tenue de nos festivals en 2014, soit la première édition de la Grosse Lanterne de Béthanie ainsi que pour la cinquième édition de la Fête Médiévale de Béthanie. Nous avons également accueilli un nombre record de campeurs pour nos camps de vacances (GN Écuyers) tout en maintenant une vaste gamme d'activités d'inspiration médiévale pour jeunes adultes (Grandeurs natures). Au total, c'est près de 4000 visiteurs qui ont été accueillis à Béthanie.

Il nous fait plaisir d'annoncer que nous sollicitons à nouveau l'appui de la Municipalité pour la tenue d'une éventuelle 2ième édition de la Grosse Lanterne (7-8 août 2015) ainsi que pour la 6ième édition de la Fête Médiévale de Béthanie (26-27 juin 2015). Avec plus de

500 visiteurs pour chacun des ces événements l'an passé, nous espérons que l'Atelier du loisir puisse continuer de contribuer à la vitalité de la Municipalité de Béthanie.

C'est pourquoi, nous sollicitons dès maintenant la communauté pour divers services, fournisseurs et emplois. Nos besoins sont divers mais notamment : animateurs et/ou cuisinier pour notre camp de vacances, bénévoles pour le montage et le démontage lors des festivals, préposé à l'accueil ou encore employé (temps partiel seulement) pour l'entretien du site. Les demandes peuvent être adressées à atelier@gn.qc.ca. Il est également possible de nous rejoindre au (514) 504-9120.

Pour plus de renseignement sur nos activités, vous pouvez consulter le www.gn.qc.ca. Au plaisir de vous accueillir lors de l'un de nos événements lors de la saison 2015!

La cerise sur le sundae

Lors d'une activité arrive le moment du tirage des prix de présence. L'instant d'espoir de repartir avec le prix tant convoité. Mais pour ce faire il y a eu des demandes et de belles réponses.



Les organisateurs de la journée des festivités de Béthanie, tenue le 9 août, soulignent la participation exceptionnelle de CoopTel qui a permis de remettre une vingtaine de prix lors de cette journée de

bonne camaraderie entre voisins et amis au Parc CoopTel.

Le comité des loisirs remercie chaleureusement nos FIDÈLES commanditaires lors de différentes activités soient le Dépanneur Benoît, les Ateliers Béthany, Pièces d'Auto Skiberine, A. Ferland Sport, BMR E. Coté et fils, Pâtisserie Langevin, ainsi que la municipalité de Béthanie.

Votre générosité couronne nos activités comme la cerise sur le sundae!

Le Conseil municipal et le Comité des loisirs de Béthanie

Plaisirs d'hiver

Au moment de mettre sous presse, le Comité des loisirs de Béthanie est à élaborer une liste de projets d'activités gratuites ayant pour thème « les plaisirs d'hiver en collectivité ».

Surveillez notre programmation hivernale qui se déroulera du 16 janvier au 22 février 2015.

**ENEZ
PRENDRE UN
BON CHOCOLAT
CHAUD TOUT EN
PROFITANT DU
GRAND AIR !**

France Dion

Trésorière
Comité des loisirs
de Béthanie



NEZ ROUGE

Opération Nez Rouge – Région Acton est de retour pour son édition 2014. Le comité organisateur est déjà en marche et, à l'instar de l'an dernier, nous vous invitons à venir donner quelques heures de votre temps pour cette bonne cause.

Pour ce faire, vous devez transmettre un formulaire dûment complété que vous obtiendrez à l'adresse Internet suivante : http://uploads.operationnezrouge.com/fichiers/formulaire_2014_Acton.pdf. Dès que votre formulaire sera complété, faites-le parvenir le plus rapidement possible à Omnibus – région d'Acton, soit

- En le déposant au 430, rue Bonin, Acton Vale (aux heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 - fermé entre 12h00 et 13h00)
- En le transmettant par télécopieur 450 642-1051

Si vous le pouvez, veuillez nous indiquer vos disponibilités selon le calendrier ci-dessous. Les dates où Opération Nez Rouge – Région Acton sera en fonction sont les suivantes (carrés gris) :

DÉCEMBRE 2014

D	L	M	M	J	V	S
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

De plus, Opération Nez Rouge ne fait pas seulement des accompagnements à partir de bars, de restos ou de salles communautaires, mais les bénévoles vont également chercher les gens désirant se prévaloir de ce service dans les maisons privées. Alors n'hésitez pas et téléphonez-nous au 450 546-4039.



Pour d'information complémentaire, vous pouvez téléphoner également au même numéro, soit 450 546-4039 (Omnibus – région d'Acton).

Opération Nez-Rouge – Région Acton



VOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL À UN AIR DE FAMILLE!

Le directeur général de Béthanie, Jacques Mireault chantera avec la famille Mireault le 4 décembre.

Semaine # 11

UN AIR DE FAMILLE SAISON III
UN AIR QUI NOUS RESSEMBLE
UN AIR QUI NOUS RASSEMBLE!



Le jeudi 4 décembre à 20h, ne manquez pas UN AIR DE FAMILLE, animée par Patrice L'Écuyer et enregistrée sur le grand plateau du studio 42 d'ICI Radio-CanadaTélé. Lors de cette émission, deux nouvelles familles tenteront de charmer les téléspectateurs avec leur voix : la famille

Mireault de Sainte-Marie-Salomé et la famille Magnan-Bossé de Charny. Elles devront, le temps d'une chanson, séduire les téléspectateurs qui auront la possibilité de voter par internet pour leur famille coup de cœur!

Dix-huit familles talentueuses vous feront vibrer tout au long de la saison. Elles proviennent encore une fois de tous les coins du Canada : Alberta, Saguenay, Beauce, Abitibi, Nouveau-Brunswick, Bas-du-Fleuve, Manitoba pour ne nommer que ceux-là ! Âgés de 9 à 61 ans, les participants inspirés par leur amour pour la musique, viendront nous charmer avec des performances vocales exceptionnelles. Au-delà de leur talent, nous découvrirons 18 histoires à la fois touchantes et inspirantes, qui ne laisseront personne indifférent.

En plus des prestations des deux familles, il y aura un duo formé d'un membre de chacune d'elles. Les duos seront l'occasion extraordinaire d'offrir aux téléspectateurs des prestations à couper le souffle !

L'émission du 4 décembre vous fera découvrir :

- La famille MIREAULT de Sainte-Marie-Salomé (12 membres de trois générations de la famille) guidée par Bruno Pelletier, vous fera taper des mains avec Mon 50cents du groupe Les frères à ch'val.
- La famille MAGNAN-BOSSÉ de Charny (Mario, Valérie et leurs trois enfants) coachée par Jean-François Breau, vous réchauffera avec *À la plage* de 3 gars su'l sofa.

Qui interprètera le duo? C'est ce que vous découvrirez au cours de l'émission!

Vous pouvez voir les profils des familles et en apprendre un peu plus à leur sujet via le lien suivant: ICI.Radio-Canada.ca/airdefamille

Nouveauté cette année : les familles auront le privilège d'enregistrer un disque ! L'album UN AIR DE FAMILLE, SAISON III, dont la sortie est prévue le 16 décembre 2014, est disponible en prévente dès maintenant sur le site internet de l'émission!



À VENIR



C'est avec fierté que nous vous annonçons officiellement la collaboration de la maison de disque Bonsound pour la programmation et la promotion de l'événement pour les années à venir. C'est donc avec grand plaisir que nous vous

confirmons le retour de La Grosse Lanterne les 7, 8 et 9 août 2015. Deux jours de spectacles suivis d'un gros brunch le dimanche seront prévus pour cette nouvelle édition. Des nouvelles surprises seront annoncées sous peu!

Nous vous invitons à vous inscrire à notre infolettre sur le site www.grosse-lanterne.com pour recevoir les nouvelles avant tout le monde!

Tout comme l'an passé, nous invitons la population de Béthanie à s'impliquer avec nous pour l'événement. Si vous avez des idées, suggestions, ou si vous connaissez des producteurs ou entreprises de la région qui voudraient s'impliquer avec nous, nous vous invitons à communiquer avec nous à l'adresse info@grosselanterne.com.

Merci,
Enwar



ORGANISME LOCAL



CUISINES COLLECTIVES

Organisé par le Centre de Bénévolat d'Acton Vale et en collaboration avec la Municipalité de Béthanie

À qui les cuisines collectives s'adressent-elles?

Ouvertes à toute la population, avec ou sans expérience en cuisine.

Vous avez envie de:

- Manger sainement?
- D'acquérir et partager des connaissances culinaires?
- De rencontrer de nouvelles personnes?
- De cuisiner économiquement?

Fonctionnement

Les participants se réunissent une demi-journée par mois pour planifier la prochaine cuisine et concocter de trois à quatre recettes.

Coût: 10\$ par mois par personne

NOUVEAUTÉ :

Possibilité de former un deuxième groupe

Horaire

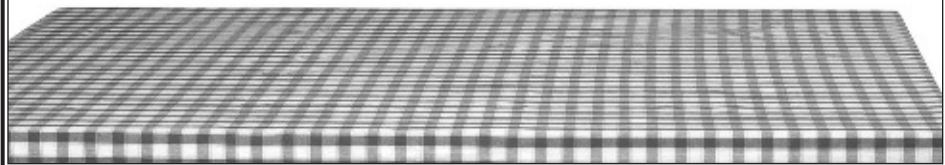
Journée et heure à déterminer. Places limitées.

Faites vite, réserver votre place, premier arrivé, premier servi!

Lieu : Centre communautaire
1321 Chemin de Béthanie

Pour vous inscrire demander Vicky Beaudoin, Responsable du volet alimentaire, 450 546-7332

ENEZ CUISINER AVEC NOUS!





Protéger la biodiversité, un lot à la fois

En 2014, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation et de protection des milieux humides initiée par la Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN), 15 propriétaires de la MRC d'Acton se sont engagés à protéger 116 hectares de milieux humides sur leur terre forestière. Le projet a été financé par la Fondation de la faune du Québec (FFQ) et Habitat faunique Canada. Cette conservation volontaire n'implique pas que l'on doive cesser d'exploiter son boisé, elle suppose plutôt de prendre des mesures spéciales afin de ne pas détruire les précieuses fonctions écologiques du site, à commencer par ne pas drainer le site, d'aucune façon.

En effet, même si une loi provinciale protège tous les milieux humides au Québec, ces milieux disparaissent encore à une vitesse effarante et les impacts de leur disparition se font sentir à bien des niveaux :

- assèchement des sols en général augmentant la pression sur les terres agricoles;

- érosion amplifiée provoquant un ensablement des cours d'eau et une perte des superficies cultivables;
- dégradation de la qualité de l'eau qui n'est plus filtrée par ces milieux humides disparus;
- incapacité croissante des sols à retenir l'eau de pluie causant des inondations;
- assèchement complet de certains cours d'eau en période d'étiage créant une pression sur la faune dont certaines espèces sont menacées d'extinction
- perte des points d'eau pour les mammifères en été et perte d'habitat pour plusieurs poissons, amphibiens et reptiles.

Dans la MRC d'Acton, nous avons plus de 550 hectares de milieux humides en terres privées. Identifier un milieu humide n'est pas toujours une chose simple, mais les propriétaires ont toujours une bonne idée de leur emplacement. Les marais ont de l'eau en surface tout au long de l'année, ils sont donc plus faciles à identifier que les marécages arborescents, qui eux, sont des forêts inondées une partie de l'année seulement.

Milieu humide ou non?

Ce qui permet de déterminer s'il s'agit d'un milieu humide ou non, c'est la structure du



sol (des échantillons doivent être prélevés et analysés sur place) et le types de végétaux (arbres, arbustes et herbacées) qui y poussent. Une méthode bien précise existe pour permettre aux biologistes de déterminer la nature, l'emplacement et la délimitation des milieux humides. Si vous avez des questions, nous sommes là pour vous aider : biologiste.cdrn@riviere-noire.org.

L'équipe de la CDRN a eu beaucoup de plaisir à rencontrer les propriétaires possédant des milieux humides. Ces démarches nous ont permis de rencontrer des gens très intéressants, passionnés et fiers de la grande biodiversité qui se trouve sur leur lot. Nous souhaitons vivement que leur enthousiasme face à la protection de l'environnement devienne contagieux!

Merci à vous tous pour ce beau cadeau!

Andréane Lussier, biologiste CDRN
450 548-5510





ASJ LES AUTOBUS ST-JOACHIM INC.

Jean-Rock Marois
Tél. : 450 539-1351
Cell. : 450 531-1090
Fax : 450 539-1364

Justin Marois
Tél. : 450 539-0291
Cell. : 450 531-1942

*Voyage de tous genres
La qualité par l'excellence!
Arbres de Noël cultivés disponibles*
698, rue Principale, St-Joachim, Québec, J0E 2G0

La Petite Ferme de l'Auberge

450-548-2736



Les Publications Municipales

Division de 9252-8223 Québec Inc.

Créativité et technologie
à votre service...



CONCEPTION ET IMPRESSION:

*Cartes d'affaires,
dépliants, brochures,
menus de restaurants,
affiches, banderoles,
formules d'affaires
et plus encore...*

Denis Rheault, président
denis@pubmun.com

Concepteurs et imprimeurs de votre journal

424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • (450) 787-2715

www.publicationsmunicipales.com



Les Ateliers Béthany

Sous-traitance industrielle

2308, chemin Béthanie
Béthanie (Québec) J0H 1E0
Tél.: 450.548.2115 Téléc.: 450.548.2185
Courriel: atebeth@cooptel.qc.ca



Julie Binette, D. Pharm.
Pharmacienne-propriétaire

1038, boul. Saint-Joseph
Valcourt (Québec) J0E 2I0
T 450 532-2233 F 450 532-5543

OUVERT 7 JOURS

affiliée à :

uniprix

BASQUE



Électrique Racine Inc.

Luc Ferland, M.E. propriétaire
333 Principale
Racine, Qué. J0E 1Y0

Sans frais: 877-632-4085
Tél.: (450) 532-4085
Fax: (450) 532-4086
Pagette: (819) 573-5767

FBL

COMPTABLES AGRÉÉS
Société en nom collectif
www.fbl.com

400, rue Bonin
Acton Vale, Québec
J0H 1A0
Tél. : 450.546.3247
Téléc. : 450.546.7615



Le Spécialiste du
Ponceau
Simon Desmarais, prop.

Vente de tuyaux de tous genres
neufs et usagés

Réservoirs d'acier
et de fibre de verre



143 Rang 10, Lefebvre (Qué.) J0H 2C0 — Tél.: 819.394.2490 — Fax: 819.394.2654

Dépanneur
Les Frères Claude
Inc.



115, rue de l'Église
Roxton Falls
Québec J0H 1E0
depanultra@cooptel.qc.ca

Tél. : (450) 548-2848  Téléc. : (450) 548-2871

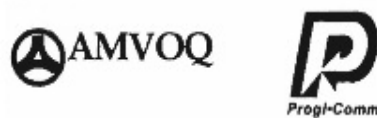


Lalimie
& FRÈRES INC.

Les spécialistes des puits artésiens

Tél. : 819.396.2493 Sans frais : 1 877.396.2493 Fax : 819.396.3593

Pièces d'Auto Skibérine Inc.




PIÈCES D'AUTOS USAGÉES
ACHAT ET VENTE D'AUTOS USAGÉES

Christian Laplante, prop.

6294, Ch. SKIBÉRINE
VALCOURT, QC. J0E 2L0

Tél.: 450-532-2676
Fax: 450-532-3176



Me Lucie Lavallée

NOTAIRE - CONSEILLÈRE JURIDIQUE - BACHELIÈRE EN DROIT

PROTECTION  DU PATRIMOINE

550 RUE DE L'ÉGLISE
VALCOURT
QUÉBEC J0E 2L0
TÉL.: (450) 532-3040 / FAX: (450) 532-3039 / TÉL.: (450) 548-2833
courrier électronique: lavallee@notarius.net

112 RUE STE-MARGUERITE
ROXTON FALLS
QUÉBEC J0H 1E0

expert  **Électroménagers**

Accent  Meubles
Accessoires
Électroménagers

Josiane Daigneault
Propriétaire - Designer

1110, rue Daigneault, Acton Vale (Québec) J0H 1A0
Tél.: 450-546-2783 1-888-546-2783 Fax: 450-546-7875

CFID
103,7
Radio
Acton

La radio
des gens d'ici!

www.radio-acton.com

450-546-1037

Clinique Vétérinaire
de Valcourt



DRE MICHELLE MARCHAND, D.M.V.

Médecine et chirurgie
des animaux de compagnie

5594, Chemin de l'Aéroport, Valcourt, Qué. J0E 2L0
Tél.: 450 532-3501 / Fax : 450 532-8775



ANDRÉ BEAUDRY, propriétaire



ARMOIRES
DE CUISINES
ET DE
SALLES DE BAIN
MEUBLES
COMMERCIAUX

Menuiserie André inc.
44, rue du Marché, Roxton Falls, Qc J0H 1E0 | Tél/Fax : 450 548-2713
menandre@cooptel.qc.ca | menuiserieandre.com RBQ : 8328 9649-36

Les Pompes Bonneau...
Vente - Service - Installation de toutes marques
AU COEUR de
votre système d'eau



Tél.: 450.548.5589 270, Chemin de la Source
Cell.: 450.830.5589 Roxton Falls, (Québec) J0H 1E0
RBQ: 8256-3404-25




QUINCAILLERIE - LOCATION D'OUTILS
COMPTOIR MOULÉ - SURPLUS MANUFACTURE
CENTRE AUTORISÉ DEWALT Réparation de petits moteurs à gaz

286, rue Notre-Dame
Roxton Falls (Qué) J0H 1E0

Tél.: (450) 548-2242
Fax: (450) 548-2481

Lave Auto Waterloo



Lave auto à monnaie
Balayeuse centrale

6178, rue Foster
Waterloo

Propriétaires : Lucie Benoit & Jean Clément

EXCAVATION LG INC.



TRANSPORT
EXCAVATION



TERRASSEMENT- CHAMPS D'ÉPURATION

YVES GAGNÉ
454, 1^{ER} Rang Est
Ste-Christine, J0H 1H0
Tél.: 819-858-2277

LOUIS GAGNÉ
889, 7^E Rang
Maricourt, J0E 2L2
Tél.: 450-532-4374




ESPACE
Pleine Forme

1004 rue Daigneault
Acton Vale
J0H 1A0
450.366.0227

Centre de conditionnement physique
Alexandra Yerly, prop.

www.espacepleineforme.com

- Interventions psychosociales, groupes de soutien
- Activités d'information et de sensibilisation • Sensibilisation troisième âge
- Formation, mesures de répit • Requête d'examen clinique psychiatrique (ordonnance de cour)

ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DE LA PERSONNE ATTEINTE DE MALADIE MENTALE

Le Phare,
Saint-Hyacinthe et régions Inc.

*vous accompagne
vers le mieux-être...*

620, avenue Robert, Saint-Hyacinthe J2S 4L8
Tél.: 450 773-7202 • Sans frais : 1-877 773-7202
reception@lephare-apamm.ca
www.lephare-apamm.ca




RBQ: 8330-4865-3

**Les Entreprises
Stéphane Daigneault Inc.**

Tél.: 450-532-5878
Cell.: 819-578-5878
sdaigneault@cooptel.qc.ca

Mini-excavation, drainage, réparations fissures,
marteau hydraulique, machine à déboucher et nettoyer les drains
Conception et réalisation d'aménagement paysager

1152, St-Joseph, Valcourt (Québec) J0E 2L0



1545, rue Pénitence, Bureau 201
Acton Vale (Québec) J0H 1A0
Téléphone: 450-546-2200



VOUS AVEZ UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT EN TÊTE. VENEZ NOUS RENCONTRER !!

L'équipe du CLD vous offre un soutien et un accompagnement pour des projets de développement d'entreprises privées ou collectives ainsi que pour des projets de développement socio-économiques réalisés sur le territoire de la MRC d'Acton.

WWW.CLDACTON.QC.CA




Bureau de circonscription

1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : **450 546-3251**

Télécopieur : **450 546-5794**

Sans frais : **1 800 969-3793**

Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca



André Lamontagne

Député de Johnson



COMMANDITAIRES

Stéphane Bombardier Inc.

RBQ: 8311-7424-25

9090 Chemin de la Montagne
Valcourt, Qc
J0E 2L0



Tél: (450) 532-5481
Cell: (819) 823-2826 / Fax: (450) 532-5498

Transport en vrac - Excavation - Déneigement

Cimon Bouchard

❄ Réfrigération

Climatisation

Thermopompe

Géothermie

💧 Chauffage au gaz

326 NOTRE-DAME,
ROXTON FALLS J0H 1E0

Fax: (450) 548-5720 RBQ: 8317-6800-02



CMMTQ
Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec

Tél: (450) 548-2770



DÉPANNEUR BENOIT



AGENCE S.A.Q.
BIÈRES FROIDES
GAZ
CLUB VIDÉO
1379, Ch. Béthanie
Béthanie, Qc

VIANDE FROIDE
VALIDEUSE
SERVICE DE FAX
ET PHOTOCOPIES

450.548.2464



Desjardins Caisse populaire Morilac

Siège social - Valcourt

3 CENTRES DE SERVICES

Racine • Ste-Anne de la Rochelle • Bonsecours

Un seul numéro de téléphone: 450 532-3112

www.desjardins.com/caisse-morilac

EXCAVATION AR VALOIS



360 rue Dutilly
Roxton Falls (Qué.)
J0H 1E0

ROBERT // Bur. (450) 548-2164
ANDRÉ (450) 548-2046
FAX (450) 548-2323

arlmval@cooptel.qc.ca

BERTRAND OSTIGUY

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INSTITUTIONNEL

450 372.7364

info@bertrandostiguy.ca

983, DENISON EST
SHEFFORD, QUEBEC
J2M 1Y6

DEPUIS 1970

LICENCE R.B.Q. 1863-2646-17



2 places d'affaires pour mieux vous servir

**Me Caroline
COUTURE**

450 546-0164

Mandats d'aide juridique acceptés

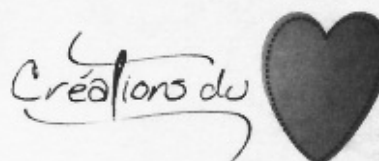
1575, rue d'Acton, bureau 105, Acton Vale, Qc, J0H 1A0

Succursale
à Saint-Hyacinthe

**2 BUREAUX
D'AVOCATES**

**Me Maude
BEAUGRAND-
DUPUIS**

450 642-1464



Josée Roy
Créations du Cœur
Béthanie, Qc,
450-548-2399
www.creationsducoeur.com
creationsducoeur@cooptel.qc.ca

sacs branchés à partir de vêtements recyclés

sacs à mains | sacs à couches | sacs à cosmétiques
sacs pour hommes | sacs personnalisés | coussins personnalisés



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



Résidentiel • Commercial • Industriel

Sylvain Goulet

1270, rue Bouvier
ACTON VALE, Qc
J0H 1A0

Tél.: (450) 546-7379
Fax: (450) 546-4271
Courriel: dsjp@qc.aira.com

Tél.: (450) 546-7733
Fax: (450) 546-3577



**LES GALERIES
ACTON**

LES GALERIES ACTON
1530, rue Acton, Acton Vale
(Québec) J0H 1A0

YVES LOISELLE
ÉLECTRONIQUE LTÉE

1115 BOULAY, ACTON VALE 450 546-3273

yloisel@cooptel.qc.ca



La clef de sol

Dr Robert Sylvestre
Dre Sylvie Bourassa
Dr Dary Lavallée
Optométristes



- Examens visuels
- Dépistage des maladies de l'oeil
- Laboratoire sur place
- Urgence oculaire

975, rue Boulay, Acton Vale (Face à la Gare) Québec J0H 1A0
T 450 546-3993 Sans frais 1 800 363-1367



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière Noire

Trois centres de services à votre disposition

Saint-Valérien
1390, rue Principale
Saint-Valérien
Québec J0H 2B0

Roxton Falls
254, Notre-Dame
Roxton Falls
Québec J0H 1E0

Upton
808, rue Lanoie
Upton
Québec J0H 2E0

450 549-2418 • 1 844 549-2418



La Sûreté du Québec vous informe



En collaboration avec

Service, professionnalisme,
respect et intégrité.

PROGRAMME DE PARRAINAGE DES MUNICIPALITÉS

Afin de favoriser une interaction plus directe entre les policiers et les citoyens, la Sûreté du Québec a instauré en 1997 le programme de parrainage des municipalités. Ainsi, les contacts et les échanges avec les intervenants de la municipalité identifiés par l'organisation sont multipliés et des patrouilleurs sont assignés à un même secteur géographique afin d'acquérir une meilleure connaissance des besoins et des ressources de chaque municipalité.

En créant un environnement favorable à l'échange d'information avec certains acteurs clés et partenaires municipaux, la Sûreté du Québec s'assure d'offrir un service de qualité, adapté aux réalités du territoire.

OBJECTIFS DU PROGRAMME DE PARRAINAGE

- Établir et maintenir une relation privilégiée entre les policiers et certains acteurs clés de la municipalité;
- Entretenir une ligne de communication qui permet d'anticiper les problèmes, de réagir rapidement aux situations problématiques et d'améliorer la connaissance et la sécurité du milieu;
- Favoriser l'identification, le traitement et la résolution des problèmes locaux en lien avec la sécurité publique et le mandat policier, et offrir des réponses locales et adaptées.



POLICE DE PROXIMITÉ

La police de proximité est une philosophie de travail implantée depuis plus d'une quinzaine d'années à la Sûreté du Québec. Elle se base sur les cinq principes suivants :

- Qualité de service aux citoyens : une intervention policière modernisée, axée sur les attentes et les besoins des citoyens;
- Partenariat : la participation active du milieu dans le maintien de la sécurité publique et le partage des responsabilités avec les acteurs communautaires;
- Consultation de la clientèle : pour une connaissance des besoins et des attentes de la population envers les policiers;
- Résolution de problème : une résolution efficace et durable des problèmes locaux facilitée par leur identification et l'analyse de leurs causes;
- Présence policière familière : un rapprochement des services policiers et des citoyens, une meilleure connaissance du territoire et une interaction plus directe avec la population.

LE POLICIER-PARRAIN

L'échange d'information avec votre parrain portera davantage sur des situations ou des événements dont vous êtes témoin ou sur des informations pertinentes qui vous ont été communiquées. À titre d'exemple, ces échanges peuvent être en lien avec la **sécurité routière**, les **règlements municipaux**, le **Code criminel** ou encore les **activités de prévention**.

Des échanges permettent d'agir avant qu'une situation ne dégénère ou qu'un problème ne s'installe pour de bon!

N'HÉSITEZ PAS À COMMUNIQUER AVEC VOTRE PARRAIN DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE,

L'AGENT JONATHAN DUPRÉ! 450 546-3663

Si vous détenez de l'information au sujet d'un crime qui a été commis, nous vous invitons à signaler ces informations à la ligne sans frais Échec au Crime Québec, au 1 800 711-1800 ou sur le site Internet www.echecaucrime.com

Votre appel anonyme ne sera jamais retracé ni enregistré. Vous n'aurez pas à vous identifier ni à témoigner. Appelez sans tarder.

Agent Jonathan Dupré
Sûreté du Québec MRC d'Acton
Bureau : 450 546-3663



Sûreté du Québec MRC D'Acton / En cas d'urgence, composez ou le 310-4141 (*4141 cellulaire) ou le 9-1-1
1855, route Landry, Acton Vale (QC) J0H 1A0 • Tél. : 450 546-3663 Télécopieur : 450 546-3553
Courriel : poste.mrc.acton@surete.qc.ca • Internet : www.sq.gouv.qc.ca



Vente de chocolats artisanaux

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Produits en vente

Saveurs : Chocolat, cerise, caramel, coconut, menthe

Boite cadeau

15 chocolats / 5 saveurs

10\$ /boite



Sac cadeau artisanal

10 chocolats / 5 saveurs

5\$ /sac

Petit sac de 6 chocolats
(même saveur)

3\$ /sac

Petit sac de 4 chocolats
(même saveur)

2\$ /sac



Bretzels au chocolat

1\$ /sac

Suçon chocolat plein

1\$ /suçon

Petit sac (8 chocolats pleins)

1\$ /sac

Procédure pour commander

- 1- Faites la liste de ceux qui veulent passer une commande dans votre compagnie ou faites la liste de tous ceux à qui vous voulez offrir des cadeaux
- 2- Remplissez le bon de commande
- 3- Faites-nous parvenir vos commandes avant le 15 décembre

Par télécopieur: 450 546-3365

Par courriel au ressources-femmes@cooptel.qc.ca

Par téléphone au 450 546-3366

Sur place au: 1018, Daigneault, Acton Vale

Heures d'ouverture:

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h - 13h à 16h30